GROUPE ORAPI

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2011 En milliers d'euros

	31/12/2010 retraité	31 décembre 2011
Produits des activités ordinaires	112 869	122 207
Achats consommés et variation de stocks	-46 131	-49 830
Charges externes	-22 117	-24 969
Charges de personnel	-34 351	-38 750
Impots et taxes	-1 487	-1 556
Dotations aux amortissements	-2 679	-2 497
Dotations aux provisions	-541	-281
Autres produits et charges opérationnels courants	692	377
Résultat Opérationnel courant	6 256	4 702
Autres produits et charges opérationnels	216	-673
Résultat opérationnel	6 472	4 028
Produits de trésorerie	60	93
Coût de l'endettement financier brut	-1 011	-1 110
Coût de l'endettement financier net	-951	-1 016
Autres produits et charges financiers Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-53 0	-104 -9
Charge d'impôt	-1 545	-1 563
Résultat net de l'ensemble consolidé	3 923	1 336
Résultat net (Part des minoritaires)	0	65
Résultat net (Part du Groupe)	3 923	1 271
Nombre d'actions existantes	2 844 658	2 830 847
Résultat net par actions en euros	1,38	0,45
Nombre d'actions maximales après les levées	2 956 043	2 921 437
Résultat net dilué par action en euros	1,33	0,44

Les comptes 2010 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 3.2-Goodwill.

GROUPE ORAPI

Etat consolidé du résultat global total au 31 décembre 2011 En milliers d'euros

	31/12/2010 retraité	31 décembre 2011
Résultat Net de l'ensemble consolidé	3 923	1 336
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	545	194
Partie efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de taux d'intérêts	-99	-204
Impôt sur les éléments du résultat global	-39	34
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôt	407	23
Résultat global total	4 330	1 359
Dont part du Groupe	4 330	1 294
Dont intérêts minoritaires	0	65

Les comptes 2010 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 3.2-Goodwill.

GROUPE ORAPI Bilan consolidé au 31 décembre 2011

En milliers d'euros

31 décembre 2010 ACTIFS 31 décembre 2011 Retraité Goodwill 20 083 24 655 5 191 5 635 Autres immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles 11 872 11 081 888 731 Actifs financiers non courants 211 126 Participations dans les entreprises associées Impot différé actif 214 223 ACTIFS NON COURANTS 38 460 42 451 Stocks 16 403 18 306 27 081 Clients 24 092 Autres créances courantes 4 557 5 336 9 122 4 580 Trésorerie et équivalents de trésorerie ACTIFS COURANTS 54 175 55 303 Actifs détenus en vue de la vente 181

97 936

92 816

PASSIFS	31 décembre 2010 Retraité	31 décembre 2011
Comital	2 862	2 883
Capital Primes, réserves, report à nouveau, variation de conversion	28 265	30 722
Reserve de conversion	-1 146	-906
Résultat (part du Groupe)	3 923	1 271
Capitaux propres part du groupe	33 904	33 969
Intérêts ne donnant pas le contrôle	56	220
CAPITAUX PROPRES	33 960	34 189
Dettes financières à plus d'un an	15 255	12 962
Provisions	1 601	1 667
Impot différé passif	2 409	2 415
Autres dettes non courantes	1 339	660
PASSIFS NON COURANTS	20 603	17 703
Dettes financières à moins d'un an	6 588	9 782
Fournisseurs	18 242	22 921
Impôt exigible courant	664	776
Autres dettes courantes	12 600	12 464
PASSIFS COURANTS	38 094	45 943
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	159	100
TOTAL PASSIFS	92 816	97 936

Les comptes 2010 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 3.2-Goodwill.

TOTAL ACTIFS

GROUPE ORAPI Tableau d'évolution des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2011 En milliers d'euros

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions auto	Ecart de	Capitaux propres part	Intérêts ne donnant	Capitaux propres
	u uctions		a cimosion	compondees	contrôle	Conversion	du Groupe	pas le contrôle	Totaux
Au 31 décembre 2009 (retraité)	2 851 108	2 851	17 972	11 099	-201	-1 753	29 968	0	29 968
Augmentation (diminution) de capital et réserves	11 000	11	118				129		129
Dividendes versés				-713			-713		-713
Ecarts de conversion				-61		606	545		545
Résultat de l'exercice				3 923			3 923	0	3 924
Valorisation des options accordées				161			161		161
Effets des Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements				-66	-44		-110	56	-54
Au 31 décembre 2010 (retraité)	2 862 108	2 862	18 090	14 343	-245	-1 147	33 904	56	33 960
Augmentation (diminution) de capital et réserves	20 795	21	78				99	99	198
Dividendes versés				-968			-968		-968
Ecarts de conversion				-47		241	194		194
Résultat de l'exercice				1 271			1 271	65	1 336
Valorisation des options accordées				132			132		132
Effets des Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements				-136	-526		-662		-662
Au 31 décembre 2011	2 882 903	2 883	18 168	14 595	-771	-906	33 969	220	34 189

Les comptes 2010 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 3.2-Goodwill.

GROUPE ORAPI Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2011 En milliers d'euros

Tableau des flux de trésorerie consolidé	31 Décembre 2010 retraité	31 décembre 2011	
Flux de trésorerie lié a l'activité			
Résultat net des sociétés	3 923	1 336	
Amortissements et provisions (cf. Détail 1)	2 724	2 561	
Variation des impôts différés	111	-13	
Plus values de cession nettes d'impôts	-700	-62	
Capacité d'autofinancement	6 057	3 823	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (cf. Détail 2)	566	-40	
Total Flux de trésorerie lié à l'activité	6 623	3 782	
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	-1 655	-2 193	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	1 201	359	
Variation nette des actifs financiers non courants	-316	-359	
Variation des dettes sur immobilisations	36	-80	
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	-4 826	-5 455	
Total flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-5 560	-7 727	
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires société mère	-713	-968	
Augmentation de capital en numéraire net frais	424	99	
Emissions d'emprunts	7 687	5 260	
Remboursement emprunts	-7 639	-5 784	
Total flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-241	-1 394	
Variation de Trésorerie	822	-5 339	
Trésorerie d'ouverture	8 047	9 122	
Concours bancaires d'ouverture	-594	-550	
Trésorerie d'ouverture	7 453	8 572	
Trésorerie de clôture	9 122	4 580	
Concours bancaires de clôture	-550	-1 233	
Trésorerie de clôture	8 572	3 347	
Variation de trésorerie	1 119	-5 225	
Variations du cours des devises	297	113	

Détail Tableau des Flux Groupe Orapi

Détail Tableau des Flux	31 Décembre 2010 retraité	31 décembre 2011	
Détail 1 Amortissements et provisions			
Amortissements	2 872	2 584	
Variation nette Provision risque et charges	-149	-23	
Total détail 1	2 724	2 561	
Détail 2 Variation besoin en fonds de roulement			
Variation stock	2 150	-1 024	
Variation clients	3 511	-1 106	
Variations fournisseurs	-4 642	3 234	
Variations autres créances	-211	-599	
Variation autres dettes et autres dettes à plus d'un an	-243	-545	
Total détail 2	566	-40	

Les comptes 2010 ont fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 3.2-Goodwill.

Annexes aux comptes consolidés annuels au 31 décembre 2011

du Groupe ORAPI

(données chiffrées en milliers d'euros)

Présentation de la société	o
1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation	8
1.1 Principes généraux	
1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs	10
1.3 Périmètre et méthode de consolidation	
1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères	13
1.5 Immobilisations incorporelles et goodwill	13
1.6 Immobilisations corporelles	
1.7 Prix de revient des immobilisations	
1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés	
1.9 Instruments financiers dérivés	16
1.10 Actifs financiers	
1.11 Actifs destinés à être cédés	16
1.12 Stocks et travaux en cours	
1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	
1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres	
1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme	
1.16 Provisions et passifs éventuels	
1.17 Emprunts et dettes financières	
1.18 Passifs financiers	
1.19 Juste valeur des instruments financiers	
1.20 Produits des activités ordinaires	
1.21 Résultat opérationnel courant	
1.22 Autres produits et charges opérationnels	20
1.23 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers	
1.24 Impôt	
1.24 Impôt	21
1.24 Impôt	21
1.24 Impôt	21 22
1.24 Impôt	21 22 22
1.24 Impôt	
1.24 Impôt	21 22 22 23 23 24 25 25 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26
1.24 Impôt	22 22 22 22 23 23 24 25 25 26 26
1.24 Impôt	21 22 22 23 23 24 25 26 26 26 27 27
1.24 Impôt	21 22 22 23 23 24 25 26 26 26 27 27
1.24 Impôt	21 22 22 23 23 24 25 26 26 26 27 28 28 28
1.24 Impôt	21 22 22 22 23 23 24 25 26 26 27 28 28 28
1.24 Impôt	21 22 22 22 23 23 23 24 25 26 26 27 28 28 28 28
1.24 Impôt	21 22 22 22 23 23 23 24 25 26 26 27 28 28 28 29 29

4 Notes relatives au compte de résultat	33
4.1 Autres produits et charges opérationnels courants	
4.2 Autres produits et charges opérationnels	
4.3 Autres éléments du résultat global total	
4.4 Impôt sur les sociétés	
4.5 Frais de recherche et développement	
4.6 Transaction avec les parties liées	
5 Information sectorielle	37
5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2011	
5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2010 retraité	
6 Autres informations	
6.1 Nantissements, cautions et garanties	
6.2 Autres engagements hors bilan	
6.3 Options de souscription d'actions (stock options)	40
6.4 Plan d'attribution d'actions gratuites	41
6.5 Effectifs	
6.6 Evénements postérieurs à la clôture	41

Présentation de la société

Orapi SA, société-mère du Groupe Orapi, est une société anonyme de droit français et dont le siège social est situé Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, 5 allée des cèdres, 01 150 Saint Vulbas, France. Orapi SA est une société cotée au compartiment C sur le marché Euronext Paris.

Les activités de la société sont la conception, la fabrication et la commercialisation de tous les produits consommables nécessaires à :

- l'entretien et la maintenance du matériel et des machines dans tous les secteurs d'activité
- l'entretien général (sols et surfaces) et l'hygiène spécialisée (linge, CHR, milieux médicaux, ...).

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 6 mars 2012 et qui seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 24 avril 2012.

1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation

1.1 Principes généraux

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Orapi sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), adoptées par l'Union européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), comptables intègre les normes internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee - SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Comptes consolidés - Base de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche $(000 \, \text{€})$ sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Orapi SA et de ses filiales au 31 décembre de chaque année (ci-après désigné comme "le Groupe"). Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs enregistrés à la juste valeur.

Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels relatifs à l'exercice 2010.

Changement de méthode de présentation de la dépréciation des stocks

Pour améliorer la pertinence de l'information financière présentée, la dépréciation des stocks a été reclassée en variation de stocks.

Le tableau ci-après présente l'incidence de présentation chiffrée induite par ce changement au 31 décembre 2011 :

	Ancienne présentation	Nouvelle présentation
Présentation du compte de résultat		
Achats consommés et variation de stocks	(49 714)	(49 830)
Dotations aux provisions	(397)	(281)
Résultat opérationnel	4 702	4 702

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2011 :

- IFRIC 19 Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux
- Amendement IFRIC 14: Paiements d'avance d'exigences de financement minimal
- IAS 24 révisée Informations à fournir sur les parties liées
- Améliorations annuelles des normes IFRS (6 mai 2010).

Ces nouvelles normes sont sans incidence sur les comptes consolidés d'Orapi.

Orapi n'a pas opté pour une application anticipée au 31 décembre 2011 des normes dont l'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2012. Ainsi, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les options, interprétations ou normes suivantes et dont l'application est obligatoire après le 31 décembre 2011 :

Adoptées par l'Union Européenne :

• Amendement IFRS 7 « Instruments financiers » : informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers (applicable à compter du 1er juillet 2011).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation et n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

Non encore adoptées par l'Union Européenne :

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes, amendements de normes et interprétations, publiées par l'IASB et présentées ci-dessous, sont d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2011 :

- Amendement IAS 1 Présentation des états financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013)
- Amendement IAS 12 Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2012)
- Amendement IAS 19 Avantages du personnel : comptabilisation des régimes à prestations définies (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013)
- Amendement IFRS 7 Présentation Compensation des actifs et passifs financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013)
- Amendement IAS 32 Compensation des actifs et passifs financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014)
- IFRS 9 Instruments financiers : classifications et évaluations (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015)
- IFRS 10 Etats financiers consolidés (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013)

- IFRS 11 « Accords conjoints » (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013)
- IFRS 12 Information à fournir sur les participations dans les autres entités (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013)
- IFRS 13 Evaluation de la juste valeur (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013)
- IAS 27 révisée Etats financiers individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013)
- IAS 28 révisée Participations dans les entreprises associées et co-entreprises (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs

Jugements

Pour préparer les états financiers conformes aux méthodes comptables du groupe, le management a fait des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations. Les hypothèses retenues concernent principalement les restructurations et litiges prud'homaux ainsi que les durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles pour lesquels la société évalue, au cas par cas et le cas échéant en fonction des jugements déjà rendus, le montant des provisions éventuelles.

Recours à des estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous :

Comptabilisation des actifs d'impôts différés

Le Groupe ne comptabilise des actifs d'impôts différés que s'il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. A chaque clôture, la valeur comptable des actifs d'impôts différés fait l'objet d'une réestimation afin, d'une part d'apprécier à nouveau la valeur comptables des actifs d'impôts différés comptabilisés et non apurés, et d'autre part d'apprécier si les actifs d'impôts différés non comptabilisés au cours des exercices antérieurs peuvent l'être à cette clôture.

Dépréciation des goodwill

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les *goodwill* au moins une fois par an à la clôture de l'exercice. Ceci nécessite une estimation de la valeur recouvrable, généralement assise sur la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles les *goodwill* sont alloués. La détermination de la valeur d'utilité requiert que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice et également de choisir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. De plus amples détails sont donnés dans la note « *Goodwill* ».

Indemnités de départs à la retraites et Autres Avantages Postérieurs à l'Emploi

Le coût des régimes à prestations définies et autres avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi, est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme des ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative. De plus amples détails sont communiqués dans la Note « Provisions ».

Provisions pour déconstruction et démantèlement

Les provisions pour déconstruction de locaux à usage industriel (ateliers, laboratoire, zones de stockage) d'une part, et démantèlement d'installations techniques (machines, outillages, ouvrages de type plate – formes) d'autre part, sont déterminées sur la base de rapports rédigés par un cabinet spécialisé indépendant.

Provisions pour destruction de stocks

Les règles de dépréciation de stocks du Groupe Orapi ainsi que les situations spécifiques rencontrées lors de croissances externes (ex : stocks contenant des composants interdits ou en voie d'interdiction) peuvent conduire à l'enregistrement de provisions pour destruction de stocks. Le montant de ces provisions est estimé à partir de la nature des produits à détruire, de leur tonnage et des coûts constatés sur des destructions de produits similaires.

1.3 Périmètre et méthode de consolidation

Toutes les filiales placées sous le contrôle de la société mère sont consolidées par la méthode de l'intégration globale à l'exception de Quartz, mise en équivalence.

Le contrôle est le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels, qui sont actuellement exerçables ou convertibles, sont pris en considération.

Les filiales sont consolidées à compter du transfert du contrôle effectif et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

L'ensemble des filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Intégration globale

Lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont enregistrés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs détenus en vue de la vente, qui sont enregistrés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont présentés de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Participation dans une entreprise associée

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Le Groupe Orapi détient une participation minoritaire dans une entreprise associée, dont l'activité économique est exercée sous son influence notable.

L'entreprise associée est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse d'avoir une influence notable sur l'entité.

Regroupement d'entreprises

IFRS 3 révisée modifie les modalités d'application de la méthode de l'acquisition à partir du 1^{er} janvier 2010. En effet, la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont désormais comptabilisés en charge.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur; l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelque soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition; au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

IFRS 3 révisée modifie le traitement des impôts différés actifs puisqu'elle impose de reconnaître en produit les impôts différés actifs qui n'auraient pas été reconnus à la date d'acquisition ou durant la période d'évaluation.

Intérêts ne donnant pas le contrôle (anciennement « intérêts minoritaires »)

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis dans le cas de la méthode du goodwill partiel, à leur juste valeur dans le cas de la méthode du goodwill complet.

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont présentés de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2010, dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Orapi. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle.

Concernant la cession d'intérêts minoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession au compte de résultat sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat.

1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurées dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les états financiers des filiales ont été convertis en euros conformément à IAS 21 en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan, autres que les éléments de capitaux propres
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat.

La variation de conversion mentionnée dans les capitaux propres résulte de l'utilisation historique de ces différents taux.

L'impact des variations de change sur les prêts et dettes à caractère financier entre les sociétés du groupe est comptabilisé dans les variations de conversion des capitaux propres, lorsque ces éléments monétaires font partie de l'investissement net d'Orapi SA dans ses activités à l'étranger au sens de IAS 21.

Tout *goodwill* provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger par une société étrangère et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture.

1.5 Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Les goodwill sont évalués conformément à la note 1.3.

Les *goodwill* ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Suivi de la valeur des actifs immobilisés". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

Les *goodwill* négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

Les immobilisations incorporelles correspondent à :

- Des logiciels achetés qui sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 an à 5 ans
- Des marques qui sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont dépréciées en cas de perte de valeur ou dépréciées sur la durée d'utilité de l'actif
- Un droit d'utilisation et de représentation des marques acquises, non amorti
- Un contrat de distribution exclusive amorti sur une durée de 19 ans.
- Une relation clients amortissable sur une durée de 6 ans.

Il n'est tenu compte d'aucune valeur résiduelle en fin de période d'utilisation.

Coûts de Recherche & Développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif incorporel seulement si le Groupe Orapi peut démontrer que la faisabilité technique, les perspectives de vente et l'évaluation fiable sont assurées.

1.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (y compris frais accessoires) conformément au traitement de référence d'IAS 16, ou à leur juste valeur pour celles acquises par voie de regroupement d'entreprises. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location", sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Elle est garantie par les actifs qui sont la propriété juridique du bailleur durant la durée du contrat. Les contrats sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Si le Groupe estime qu'il n'obtiendra pas la propriété à l'issue du contrat, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges jusqu'à l'échéance du contrat.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes:

Constructions et agencements : 10 à 20 ans linéaire
 Installations techniques, matériel & outillage : 2 à 8 ans linéaire
 Matériel de bureau & informatique : 4 à 5 ans linéaire

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans les montants amortissables, quand celle-ci est jugée significative.

Les biens financés par crédit-bail sont amortis au même rythme que les immobilisations de même nature détenues en pleine propriété.

1.7 Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles et incorporelles, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue, nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à douze mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Le Groupe capitalise les coûts d'emprunt pour tous les actifs éligibles dont la construction a commencé à compter du 1er janvier 2009. Le Groupe continue de comptabiliser en charges, les coûts d'emprunt relatifs aux projets démarrés avant le 1er janvier 2009.

1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est estimée pour vérifier qu'elle n'est pas inférieure à la valeur nette comptable, dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les *goodwill* et les immobilisations incorporelles dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, ou dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de pertes de valeur suivis par le Groupe sont basés sur un multiple d'excédent brut d'exploitation.

Pour les besoins de ces tests de dépréciation, les immobilisations (y compris les *goodwill*) ainsi que les éléments de Besoin en Fonds de Roulement sont rattachés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les tests de perte de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable qui est la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente.

L'UGT a été définie comme étant le plus petit groupe d'actifs générant des cash-flows indépendamment d'autres éléments d'actifs. Un tel groupe est constitué des :

- actifs incorporels d'une même zone géographique
- actifs corporels situés sur cette zone géographique
- actifs corporels de production permettant d'alimenter en produits la zone concernée.

Selon cette définition, il est possible de définir quatre unités génératrices de trésorerie dans le Groupe. Le développement soutenu de nos activités en Europe et particulièrement en France nous a conduits à scinder l'UGT « Europe » en deux UGT distinctes « Europe du Nord » et « Europe du Sud » :

- L'Europe du Nord et l'unité de production anglaise
- L'Europe du Sud et les unités de production françaises
- L'Amérique du Nord et l'unité de production de Montréal
- L'Asie et l'unité de production de Singapour.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés repose sur les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par le contrôle de gestion du Groupe, approuvés par la Direction et présentés au Conseil d'Administration. Ils ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour toutes les UGT dans la mesure où les risques spécifiques à certaines zones géographiques ont été pris en compte dans la détermination des flux de trésorerie
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance
- Des taux individuels de croissance sont retenus si nécessaire en fonction des spécificités des différents marchés.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Il est tenu compte des éventuels coûts associés à la cession de cet actif ou de cette UGT.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation du *goodwill* existant. Les pertes de valeur relatives aux *goodwill* ne sont pas réversibles.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de l'amortissement qui aurait été normalement comptabilisé).

1.9 Instruments financiers dérivés

Selon les normes IAS32 et IAS39, lorsque les dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés :

- de couverture de juste valeur
- de couverture de flux de trésorerie
- de couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La juste valeur est, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse, soit une valeur fournie par les établissements financiers selon les critères traditionnels (marché de gré à gré).

Les instruments financiers dérivés consistent principalement en contrats de swap de taux d'intérêt. Les dérivés qualifiés de *cash flow hedge* sont comptabilisés au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants avec les capitaux propres comme contrepartie.

1.10 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance
- les actifs évalués en juste valeur par résultat
- les prêts et créances
- les actifs disponibles à la vente.

Le Groupe n'a pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Les prêts et créances comprennent principalement les créances clients qui sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

Les créances commerciales font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Lorsque cela est nécessaire, une dépréciation est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

Les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée et significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat.

1.11 Actifs destinés à être cédés

Une entité doit classer un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Lorsque des actifs sont destinés à être cédés suivant les principes définis par la norme IFRS 5, le Groupe évalue les actifs non courants au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et cesse de pratiquer l'amortissement sur ces derniers.

Les actifs et les passifs ainsi déterminés sont constatés sur une ligne spécifique du bilan.

1.12 Stocks et travaux en cours

Conformément à la norme IAS 2 "Stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de la Société sont constitués de deux catégories suivantes :

- Matières premières
- En cours de production et Produits finis.

Matières premières et marchandises

Les stocks de matières premières, emballages et marchandises sont évalués à leur prix d'achat. Les dépréciations des matières premières et marchandises sont évaluées au cas par cas en fonction des possibilités d'utilisation futures.

En cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes rattachables à la production, et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation d'un article en stock est inférieure à son coût.

1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et découverts bancaires) ainsi qu'aux caisses. Ils sont classés au bilan à l'actif sur la ligne « disponibilités » et au passif sur la ligne « emprunts et dettes financières à moins d'un an »

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont classés à l'actif sur la ligne « disponibilités ».

1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe, conformément au programme de rachat d'actions et à l'existence de contrats de liquidités, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions propres est imputé sur les capitaux propres.

Paiement en actions

Certains salariés et mandataires sociaux du groupe bénéficient de plans d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites. Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les salariés, pour les rémunérations attribuées après le 7 novembre 2002, est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution.

Options de souscription d'actions

Ces opérations ont été évaluées selon le modèle de Black and Scholes, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêt sans risque ainsi que la durée de vie de l'option.

Actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites attribuées a été obtenue en diminuant la valeur des actions à la date d'attribution du montant des dividendes attendus sur la période d'acquisition.

Paiement en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est initialement évalué à la juste valeur, à la date d'attribution, en retenant la valeur de souscription. Cette juste valeur est comptabilisée en charge sur toute la période d'acquisition, avec un passif en contrepartie. Le passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement, et y compris à cette dernière date, selon les modalités de calcul de prix de rachat définies dans les conventions entre les parties. Toute variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

Intérêts ne donnant pas le contrôle

Les acquisitions d'intérêts complémentaires et les options de vente détenues par des minoritaires dans des sociétés contrôlées sont traitées comme des transactions de capitaux propres. L'écart, positif ou négatif, entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle acquis est comptabilisé en capitaux propres. Dans le cas des options de vente, les engagements d'achat du groupe sont évalués à leur valeur actuelle et reclassés en dettes financières au bilan.

1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme

Régime à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées en charge.

Régime à prestations définies

Les estimations des engagements des sociétés du Groupe au titre des régimes à prestations définies (indemnités de départ à la retraite) sont calculées annuellement par un expert indépendant selon la méthode des unités de crédits projetées. Ces estimations reposent sur des hypothèses actuarielles qui intègrent la probabilité de durée du service futur du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel ; les engagements correspondants sont actualisés.

Gains et pertes actuariels

Les pertes et gains actuariels significatifs liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèses sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Coût des services passés

Le coût des services passés est comptabilisé en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont déjà acquis lors de l'adoption du régime ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé.

1.16 Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite. La part à moins d'un an d'une provision est enregistrée en courant, le reste en non courant.

Ces provisions couvrent :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux
- les provisions pour risques fiscaux avérés
- les provisions pour perte de change
- les provisions pour restructuration.

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé et à échéance propre ou d'un début d'exécution. Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

1.17 Emprunts et dettes financières

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les emprunts sont constatés sur la base du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.18 Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent des passifs financiers comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur. La ventilation des passifs financiers entre courant et non courant est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieur ou supérieur à un an.

1.19 Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1)
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2)
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

1.20 Produits des activités ordinaires

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits.

Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

• il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise

- leur montant peut-être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable. Les produits liés aux ventes de service sont comptabilisés au prorata des coûts réels. Ces produits enregistrés en autres produits de l'activité restent marginaux.

Les remises ou rabais accordés aux clients ainsi que les prestations rendues par les clients dans le cadre d'accords de coopération commerciale sont comptabilisées en déduction du revenu.

1.21 Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus ou moins-values de cessions d'actifs
- des dépréciations d'actifs
- des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent principalement l'effet des coûts de restructuration et des litiges ou événements très inhabituels
- du coût de l'endettement financier net
- des autres produits et charges financiers
- des impôts.

1.22 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ces éléments font l'objet d'une description précise en montant et en nature dans la note "Autres produits et charges opérationnels".

1.23 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net est composé des intérêts sur emprunts et sur découverts bancaires diminué des produits financiers liés aux placements de la trésorerie disponible.

A l'exception de ceux affectables aux actifs éligibles, les coûts des emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.24 Impôt

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé en capitaux propres.

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

À la suite d'une analyse approfondie de la nature de la CVAE au regard des normes IFRS, le Groupe considère que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduit en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et est donc comptabilisée à compter de 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles au sein du Résultat Opérationnel;
- la CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE. La qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a pour conséquence, à compter du 31 décembre 2010, de présenter cette charge sur la ligne "charge d'impôt" du compte de résultat.

Impôt sur le résultat exigible

Les actifs et passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Orapi a opté pour le régime de l'intégration fiscale de groupe en France. Concernant les modalités de répartition de l'impôt, chaque filiale prend en charge l'impôt calculé en tenant compte de l'économie ou de la charge d'impôt résultant de la différence entre la somme des impôts calculés individuellement et l'impôt dû conformément au résultat fiscal d'ensemble.

Impôt sur le résultat différé

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

1.25 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions de l'année déduction faite des actions d'auto contrôle comptabilisées en réduction des capitaux propres. Le résultat par action dilué tient compte des instruments dilutifs.

2 Principaux événements de l'exercice

2.1 Acquisition des fonds de commerce et de certains autres éléments d'actifs de Transnet

Orapi a acquis le 23 mai 2011 les fonds de commerce et certains autres éléments d'actifs de Transnet, division Transport du groupe Hypred présente en Europe (France, Espagne, Italie, Pologne notamment) et en Argentine.

Leader des produits d'hygiène pour le nettoyage de tous les matériels roulants, Transnet dispose de 3 gammes spécifiques de produits à destination des véhicules légers, poids lourds et transports publics. Le Chiffre d'Affaires réalisé en 2010 est supérieur à 5 M€.

Top Hygiène est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er juin 2011.

Cette opération permet à Orapi d'accéder à un portefeuille de clients additionnels dans le secteur du transport et de bénéficier d'une nouvelle force de vente très spécialisée de 27 collaborateurs. Elle permet également de consolider le positionnement d'Orapi sur le marché du nettoyage technique grâce à des gammes complémentaires et une présence géographique renforcée.

2.2 Acquisition de la société Top Hygiène

Le 29 septembre 2011, Orapi a pris le contrôle de la société Top Hygiène à hauteur de 100%.

Basée à Andrézieux-Bouthéon, près de Saint-Etienne, Top Hygiène est une société de négoce de produits d'hygiène professionnelle auprès de distributeurs indépendants et de groupements. En 2010, Top Hygiène a réalisé un chiffre d'affaires de 7,9 M€.

Top Hygiène est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er octobre 2011.

Cette comptabilisation a donné lieu à l'enregistrement dans le bilan d'ouverture d'ajustements relatifs notamment à la juste valeur des stocks et des engagements de retraite.

2.3 Prise de participation dans Complete Care System Co. Ltd (CCS)

Le 1^{er} août 2011, notre filiale Orapi Applied Asia Pte Ltd, basée à Singapour, a signé un accord de joint-venture concernant la société CCS, dont elle détient 60% du capital. Basée en Thaïlande (Bangkok), cette société a pour activité le négoce en produits d'hygiène et d'entretien auprès d'une clientèle variée. CCS ayant été créée en octobre 2010, le chiffre d'affaires dégagé en 2010 n'est pas significatif.

CCS est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er septembre

Les règles de gouvernance conférant le contrôle à Orapi Applied Asia Pte Ltd, cette entité est consolidée en intégration globale et des intérêts ne donnant pas le contrôle sont constatés à hauteur de 40%.

2.4 Déconsolidation de Orapi Applied España

Dans le cadre d'une restructuration des activités du Groupe en Espagne, la filiale espagnole Orapi Applied España, objet d'une procédure de « concours volontaire » spécifique au droit local, a été déconsolidée au 30 juin 2011. L'ensemble des actifs et passifs détenus par le Groupe sur l'entité ont été dépréciés.

2.5 Levée d'option

Les 21 janvier et 14 février 2011, 11 000 options exerçables ont été levées entrainant la création de 11 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 99 220 € soit 9,02 € par action.

2.6 Augmentation de capital

Le capital social d'Orapi SA a été augmenté à 2 882 903 € suite à :

- la levée de 11 000 options de valeur nominale 1 €
- l'attribution définitive de 9 795 actions gratuites ayant donné lieu à la création de 9 795 actions de valeur nominale 1 €.

3 Notes relatives au bilan

3.1 Périmètre de consolidation à la clôture

		20	2010 2011)11	
Désignation	Société de droit	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage	Méthode
		d'intérêt	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intégration
Orapi SA*	Français	société mère	société mère	société mère	société mère	IG
Orapi Europe*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi International*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
DACD*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Chimiotechnic Vénisieux*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Proven Orapi*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Proven Industrie*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
EM Reps*	Français	80%	80%	80%	80%	IG
Egiene*	Français	65%	65%	65%	65%	IG
Orapi Chiminvest Holding*	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Chiminvest*	Français	61,9%	61,9%	69,6%	69,6%	IG
Quartz*	Français	30,3%	49%	34,1%	49%	MEE
Top Hygiène*	Français			100,0%	100%	IG
Orapi Pacifique LTD	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Ltd	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Nordic	Finlandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi USA Holding	Américain	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Canada	Canadien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Dry Shine	Canadien	51%	51%	51%	51%	IG
Orapi Italie	Italien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Asia PTE LTD	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Applied Chemicals (S) PTE	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied (M) SDN BHD	Malaysien	100%	100%	100%	100%	IG
Complete Care Systems	Thaïlandais			60%	60%	IG
Orapi Applied Nederland BV	Hollandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Belgium SA	Belge	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied España SAU	Espagnol	100%	100%			
Orapi Transnet España, SL	Espagnol			100%	100%	IG

*adresse des sociétés françaises : 5, Allée des Cèdres Parc Industriel de la Plaine de l'Ain 01150 St Vulbas ; **DACD** : Mathias Sud 26320 Saint Marcel Les Valence ; **Chimiotechnic Vénissieux** : 10, rue Marx Dormoy 69200 Vénissieux ; **Proven Orapi** : 679, Avenue du Dr Lefebvre 06270 Villeneuve-Loubet ; **Proven Industrie** : 16 rue Pierre Mendès France, 69160 Vaulx-en-Velin ; **Chiminvest** : 21, allée Louis Bréguet 93421 Villepinte ; **Quartz** : 260, chemin des Cystes 06140 Vence ; **Top Hygiène** : Parc Beaunier - 3 rue Louis Antoine Beaunier, 42160 Andrézieux-Bouthéon.

Méthode d'intégration :

- IG : intégration globale - MEE : mise en équivalence

3.2 Goodwill

Goodwill	2010 retraité	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2011
Valeur brute	22 929		-43	+4 538	+42	27 466
Dépréciation (*)	-2 846			+35		-2 811
Total Goodwill net	20 083		-43	+4 573	+42	24 655

^(*) cf. note "dépréciation des actifs non courants"

L'évolution de l'exercice reflète notamment les *goodwill* reconnus à l'occasion de l'acquisition de certains éléments d'actifs et de fonds de commerce de l'activité Transnet (2 552 K€), ainsi que de la société Top Hygiène (1 980 K€) – se référer à la note « Principaux événements de l'exercice ».

En outre, l'analyse complémentaire menée sur une liste de clients acquise en France en 2010 chez Chiminvest a conduit dans les comptes retraités du 31 décembre 2010 à considérer qu'elle ne répondait pas en réalité aux critères de reconnaissance d'un actif incorporel. En effet, il s'agit de fonds de commerce constitués d'une clientèle diffuse, à durée de vie indéterminée. Le montant correspondant a donc été reclassé en Goodwill au lieu de Autres immobilisations incorporelles, et l'amortissement reconnu dans les comptes 2010 a été annulé. Les postes concernés par ce retraitement ont été les suivants :

ACTIFS	31 décembre 2010 Retraité	31 décembre 2010	Retraitement
Goodwill	20 083	18 767	1 317
Autres immobilisations incorporelles	5 191	7 112	-1 920
ACTIFS NON	COURANTS		-603

CAPITAUX PROPRES	33 960	33 924	37
Impot différé passif	2 409	3 049	-640

PASSIFS NON COURANTS

L'allocation des Goodwill par UGT est la suivante :

Goodwill	UGT Europe du Nord	UGT Europe du Sud	UGT Amérique du Nord	UGT Asie & Reste du Monde	Toutes UGT 2011
Valeur brute	7 033	17 072	470	2 891	27 466
Dépréciation	-500	-189	-360	-1 762	-2 811
Total Goodwill net	6 533	16 883	110	1 129	24 655

L'activité peut être répartie en 4 segments principaux : Europe du Nord, Europe du Sud, Amérique du Nord, Asie + Reste du monde. En effet, le développement soutenu de nos activités en Europe et particulièrement en France nous a conduits à scinder le segment « Europe » en deux segments distincts « Europe du Nord » et « Europe du Sud ».

3.3 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2010 retraité	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2011
Logiciels	1 363	192		5		1 560
Marques	483				4	487
Autres immobilisations incorporelles	5 391	715	-47		23	6 082
Total brut	7 237	907	-47	5	27	8 129
Amortissements logiciels	-1 177	-179	14	-5		-1 347
Amortissements marques	-212	-6				-218
Amortissements autres immobilisations incorporelles	-657	-310	48		-25	-929
Total amortissements	-2 046	-480	62	-5	-25	- 2 494
Total immobilisations incorporelles nettes	5 191	427	15	0	2	5 635

Les autres immobilisations incorporelles concernent principalement un contrat de distribution détenu par Proven Orapi reconnu pour un total de 4 200 K€ comme actif incorporel distinct du *goodwill* dans le cadre de l'acquisition des actifs et du fonds de commerce de Proven.

Un contrat de Recherche & Développement portant sur le dépôt de formules biocides a été reconnu à hauteur de 700 K€.

3.4 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2010	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2011
Terrain	2 510		-50			2 460
Construction	8 678	52	-50		12	8 692
Machines et équipements	9 228	413	-294	-167	302	9 482
Autres immobilisations corporelles	3 343	287	-125	110	148	3 763
Immobilisations en cours	339	535			-435	439
Total brut	24 098	1 287	-519	-57	27	24 836
Amortissements constructions	-3 642	-559	14		-15	-4 202
Amortissements machines et équipements	-6 639	-983	241	150	-18	-7 250
Amortissements autres immobilisations	-1 945	-405	125	-91	12	-2 303
Total amortissements	-12 226	- 1 947	380	59	-21	-13 755
Total immobilisations corporelles nettes	11 872	-660	-139	2	6	11 081

Au 31 décembre 2011, les immobilisations corporelles correspondant au retraitement de contrats de crédit-bail (principalement immobiliers) s'élèvent à :

• Valeur brute : 5 635 K€

Amortissements: - 2 252 K€ Valeur nette: 3 383 K€

3.5 Dépréciation des actifs non courants

Au 31 décembre 2011, le groupe Orapi a procédé à l'estimation des valeurs recouvrables des UGT. Ces dernières ont été estimées sur la base des valeurs d'utilité qui ont été calculées à partir de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels (sur la base des plans approuvés par la Direction) au taux de 9,5% après impôt. Le taux de croissance perpétuelle retenue est de 1,75%.

Les tests de dépréciation effectués n'ont pas conduit le Groupe à enregistrer de pertes de valeurs au cours de l'exercice.

Au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des évènements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraineraient pas la comptabilisation d'autres pertes de valeur. Notamment, la hausse de 1 point des taux d'actualisation ou la baisse de 1 point du taux de croissance long terme n'auraient pas conduit à la comptabilisation d'autres pertes de valeur.

3.6 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le local des Laboratoires Garcin près de Clermont - Ferrand a été classé en actifs destinés à être cédés pour une valeur nette comptable de 181K€. Les passifs correspondants s'élèvent à 100 K€ au 31 décembre 2011 (dette sur crédit bail).

3.7 Actifs financiers

			Ventilation par catégories d'instruments				
	Valeur	.Juste	Placements	Prêts et	Actifs	Actifs	
Exercice 2011 (K€)	au bilan	valeur	détenus jusqu'à	créances	financiers	évalués en	
	au bhan	vaicui	leur échéance		disponibles à la	juste valeur	
					vente	par résultat	
Titres de participation	176	176			176		
Prêts							
Dépôts de garantie des	493	493		493			
locaux commerciaux	493	493		493			
Valeurs mobilières	188	188				188	
Actifs financiers non	857	857		493	176	188	
courants	657	057		493	170	100	
Créances clients et comptes rattachés	27 081	27 081		27 081			
Clients et comptes rattachés	27 081	27 081		27 081			
Autres créances	3 754	3 754		3 754			
Autres créances courantes	3 754	3 754		3 754			
Disponibilités	4 580	4 580				4 580	
Équivalents de trésorerie							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 580	4 580				4 580	

Sur le second semestre 2011, Orapi a pris une participation de 10% dans la société IPLA (soit 2 K€). Cette société récemment créée a pour vocation à porter la nouvelle plateforme logistique qui sera construite en 2012 et 2013 sur la zone industrielle de la plaine de l'Ain.

Les créances clients brutes s'établissement à 28 074 K€ et les dépréciations à 993 K€ soit un montant net de 27 081 K€. Le groupe ne dispose pas de créances nettes supérieures à un an significatives.

A la clôture, le classement des actifs financiers par mode de détermination de la juste valeur est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments côtés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou indirectement observables	4 768
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
Total Actifs évalués en juste valeur par résultat	4 768

			Ventilation par catégories d'instruments				
Exercice 2010 (K€)	Valeur	Juste	Placements détenus jusqu'à	Prêts et créances	Actifs financiers	Actifs évalués en	
	au bilan	valeur	leur échéance	Creances	disponibles à la	juste valeur	
					vente	par résultat	
Titres de participation	249	249			249		
Prêts							
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	518	518		518			
Valeurs mobilières	333	333				333	
Actifs financiers non	1 100	1 100		518	249	333	
courants	1 100	1 100		310	247	333	
Créances clients et comptes rattachés	24 092	24 092		24 092			
Clients et comptes rattachés	24 092	24 092		24 092			
Autres créances	2 823	2 823		2 823			
Autres créances courantes	2 823	2 823		2 823			
Disponibilités	9 122	9 122				9 122	
Équivalents de trésorerie							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 122	9 122				9 122	

3.8 Stocks

	2010	2011	Var
Matières premières	7 213	7 046	-167
Produits finis	12 730	14 374	+ 1 644
Dépréciation	-3 540	-3 114	+426
Total Stocks	16 403	18 306	+ 1 903

3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2010	2011	Var
Equivalents de trésorerie (euro)	0	0	0
Trésorerie en euro	7 166	1 783	- 5 383
Trésorerie en devises	1 956	2 797	+841
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 122	4 580	-4 542

Les postes de « trésorerie et équivalents de trésorerie » au bilan sont comptabilisés à leur juste valeur.

3.10 Capitaux propres

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe prête attention au nombre et à la diversité des actionnaires, au rendement des capitaux propres totaux et au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions.

Occasionnellement le Groupe achète ses propres actions sur le marché dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Ces actions sont acquises notamment en vue d'assurer la liquidité et d'animer le marché des titres (via un contrat de liquidité), de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, de couvrir les plans d'options d'achat et ou de souscription d'actions consentis aux salariés et aux mandataires sociaux, de les attribuer gratuitement aux salariés et aux dirigeants ou de les annuler.

Le capital social d'Orapi SA au 31 décembre 2011 est composé de 2 882 903 actions, entièrement libérées, de 1 € chacune. Au 31 décembre 2011, 49 036 actions sont détenues en propre par Orapi SA. Le nominal de ces actions est imputé sur les capitaux propres consolidés.

Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans obtiennent un droit de vote double. Au 31 décembre 2011, 1 991 175 actions possèdent un droit de vote double.

3.11 Dividendes payés et proposés

Dividendes décidés et payés au cours de l'exercice écoulé :

La société a procédé en 2011 au versement d'un dividende de 968 K€ au titre du résultat de 2010.

<u>Dividendes proposés pour approbation à l'assemblée générale (non reconnus comme un passif au 31 décembre)</u>:

Il est proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 0,35 € par action au titre de 2011.

3.12 Provisions

				prises	Variation	
	2010	Dotations	Provision utilisée	Provision non utilisée	périmètre	2011
Provisions non courantes : retraites	1 601	115	-73	-65	90	1 667
Provisions courantes : risques et litiges	3 400	845	-956	-357	40	2 972
Total provisions	5 000	960	-1 029	-422	130	4 639

La part courante des provisions pour risques et charges est classée dans la ligne « autres dettes » du bilan.

Les provisions courantes pour risques et litiges sont principalement constituées de provisions pour déconstruction et démantèlement des filiales françaises pour 992 K€ (usine de Vénissieux), de litiges pour risques prud'homaux et licenciement pour 814 K€, de provisions pour coûts de destruction de stocks des filiales françaises pour 177 K€, et de litiges pour risques commerciaux pour 475K€. Les provisions ne sont pas actualisées, à l'exception des provisions pour engagements sociaux, l'effet d'actualisation n'ayant pas d'incidence significative.

En 2011, les sociétés ORAPI SA et ORAPI EUROPE ont fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2008 à 2010 toujours en cours à ce jour. Les redressements déjà notifiés ou prévisibles ont fait l'objet d'une provision dans les comptes 2011 pour la partie qui n'est pas contestée par le groupe.

Provisions pour retraites

Les provisions pour retraite sont constituées par l'indemnité de départ en retraite des sociétés françaises. Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2010 étaient les suivantes :

• Départ volontaire

Taux d'actualisation: 4.25 % • Revalorisation annuelle des salaires : 2 %

10 % dégressif jusqu'à 50 ans

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2011 sont les suivantes :

• Départ volontaire

Taux d'actualisation: 4,25 % • Revalorisation annuelle des salaires : 2 %

• Turnover: 10 % dégressif jusqu'à 50 ans

Le taux d'actualisation retenu pour les évaluations des engagements de retraite est déterminé par référence au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie.

	2010	Coût des services rendus 2011	services rendus Paiement		Variation périmètre	2011
Dette actuarielle indemnités de départ en retraite	1 601	113	-73	-64	90	1 667

3.13 Passifs financiers

Ventilation par catégories d'instruments

			Ventilation par catégories d'instruments				
Exercice 2011 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs évalués en juste valeur par situation nette	
Passifs financiers non courants	12 962	12 962		12 727	235		
Passifs financiers courants	9 782	9 782		9 438		344	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	22 921	22 921	22 921				
Autres dettes non courantes	660	660	81			579	
Autres dettes courantes (hors provisions)	9 592	9 592	9 592				
Total des passifs financiers	55 917	55 917	32 594	22 165	235	923	

Les passifs financiers enregistrés dans les comptes correspondent à la juste valeur de la dette dans la mesure où :

- D'une part les dettes financières sont majoritairement rémunérées à taux variable
- D'autre part les maturités des dettes financières à taux fixe n'excèdent pas trois ans. Par ailleurs, l'écart entre les taux nominaux et les taux courants n'aurait pas un impact significatif.

A la clôture, le classement des passifs financiers par mode de détermination de la juste valeur est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments côtés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou	
indirectement observables (swaps de taux, puts sur intérêts ne donnant pas	1 158
le contrôle)	
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
Total Passifs évalués en juste valeur	1 158

			V	entilation pa	r catégories d'ins	truments
Exercice 2010 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs évalués en juste valeur par situation nette
Passifs financiers non courants	15 255	15 255		14 960	225	70
Passifs financiers courants	6 588	6 588		6 449		139
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	18 242	18 242	18 242			
Autres dettes non courantes	1 339	1 339	181			1 158
Autres dettes courantes (hors provisions)	9 357	9 357	9 357			
Total des passifs financiers	50 781	50 781	28 005	21 409	225	1 367

Décomposition de la dette financière

	2010	+	-	Périmètre	2011
Emprunts	17 345	+3 350	- 4 636		16 059
Découvert bancaire	550	+683			1 233
Dette sur crédit bail	2 488		-273		2 215
Dettes auprès des factors	587	+1 723		+440	2 749
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	159		-59		100
Autres dettes financières	872	+53	-613	+177	488
Total	22 000	+ 5 809	- 5 581	+617	22 844

- La diminution des autres dettes financières s'expliquent par :
 - o remboursement du compte-courant avec la Financière MG3F, holding financière du Groupe : (543K€)
 - o reclassement en intérêts minoritaires du put sur Minoritaires de l'acquisition E-giène : (70) K€
- La variation de périmètre correspond à Top Hygiène.

Décomposition des autres dettes courantes (hors provisions)

	2010	2011
Dettes sociales	6 862	6 851
Dettes fiscales	2 064	2 567
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	159	100
Autres	273	74
Total	9 357	9 592

3.14 Gestion des risques et instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. En revanche, le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

• Risque de crédit

Compte tenu de l'absence de concentration des clients et de la politique de gestion des comptes clients, le risque crédit est considéré comme non significatif.

• Risque de marché

Risque de taux

Les financements du groupe sont majoritairement centralisés et gérés par la société mère : Orapi SA.

Dettes financières

La ventilation des dettes en taux variables et taux fixes est la suivante :

	2010	2011
Dettes financières à taux fixe	4 311	2 728
Dettes financières à taux variable	17 689	20 116
Total	22 000	22 844

Compte tenu des couvertures mises en place, une augmentation de 1% du taux court terme aurait un impact de 116 K€ sur le coût de l'endettement soit 10,4% du coût de l'endettement financier brut de l'exercice 2011.

Le groupe Orapi utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. Au 31/12/2011 la revalorisation du portefeuille de couverture de taux a impacté la situation nette du Groupe à hauteur de (344) K€. Le montant des dettes à taux variable faisant l'objet d'un swap de taux s'élève à 11 601 K€ au 31/12/2011. Les échéances de ces contrats sont comprises entre 2 et 7 ans. Il n'existe pas de dérivé incorporé.

Risque de change

Le Groupe Orapi est exposé à deux types de risque de change :

- un risque de change patrimonial qui provient des participations détenues par Orapi SA dans les filiales étrangères. Ce risque est évalué mais ne fait pas l'objet d'une gestion spécifique dans la mesure où ces participations sont détenues sur un horizon long terme
- un risque de change sur transactions qui provient des opérations commerciales et financières effectuées par chaque société du Groupe dans des monnaies autres que leur monnaie locale.

Le risque de change sur transactions est centralisé sur Orapi SA et provient principalement des ventes réalisées aux filiales anglaise, américaine et asiatique.

L'exposition du Groupe aux risques de change porte principalement sur la livre sterling, le dollar américain et le dollar de Singapour.

En 2011, 88% du chiffre d'affaires était exprimé en euros, 7% en livre sterling, 2% en dollar US et dollar canadien, et 3% en dollar Singapourien.

L'exposition au risque de change par principale devise est présentée en milliers d'euros dans le tableau ci-dessous :

	£	USD	SGD	€	Total	Elim	Total
Actif Circulant	3 078	1 266	1 689	55 364	61 397	-10 673	50 724
Dettes	- 5 629	-780	-993	-60 983	-68 385	8 400	-59 985
Position nette	-2 551	486	696	-5 619	-6 988	- 2 273	-9 261

Le groupe Orapi n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

Une hausse de 1 cent de la livre, du dollar US et du dollar singapourien entraîne une variation de change dans les capitaux propres consolidés respectivement de 18,1 K€, 13,3 K€ et 31,4 K€. L'impact sur le résultat net n'est pas significatif.

La ventilation des actifs et passifs financiers par devise en contre valeur euros est la suivante :

	2010	2011
Clients libellés en euro	21 910	24 820
Clients libellés en devises	3 251	3 254
Provision pour dépréciation	-1 069	-993
Total Clients	24 092	27 081

	2010	2011
Dettes financières libellées en euro	21 582	22 397
Dettes financières libellées en devises	418	447
Dettes financières	22 000	22 844

	2010	2011
Fournisseurs libellés en euro	16 318	20 556
Fournisseurs libellés en devises	1 924	2 365
Total Fournisseurs	18 242	22 921

Risques sur actions

Orapi n'est pas soumis au risque sur actions.

• Risque de liquidité

Besoins de financement

Le Groupe dispose de lignes de découverts pour faire face aux variations de trésorerie d'exploitation et hors exploitation.

Excédents de trésorerie

Le choix des supports de placement des excédents de trésorerie est effectué par le Groupe dans le cadre défini par la politique de gestion qui privilégie les critères de liquidité et de sécurité.

L'échéancier de remboursement des dettes financières s'analyse comme suit :

	2010	2011
A moins d'un an	6 902	9 809
A plus d'un an et moins de 5 ans	13 517	11 831
A plus de 5 ans	1 581	1 205
Total	22 000	22 844

A la clôture de l'exercice, le Groupe Orapi n'est en défaut sur aucun covenant financier relatif aux crédits bancaires contractés. Les covenants à respecter par le groupe Orapi au 31/12/2011 concernent les emprunts suivants :

Capital emprunté (k€)	Solde au 31/12/2011	Détail des covenants
	(k€)	
200	51	
330	86	
350	46	
350	42	
350	42	
350	42	
800	236	
2 200	550	
1 800	529	✓ Dette financière nette consolidée (DFN) / EBE consolidé < 3
800	226	 ✓ Dette financière nette consolidée (DFN) / EBE consolidé < 3 ✓ DFN / Fonds propres consolidés (FP) < 1
700	194	Driv/ Polius propres consolides (FF) < 1
1 900	783	
1 723	677	
2 375	1 344	
2 500	1 584	
4 000	2 691	
1 000	833	
2 421	2 147	
2 500	2 329	
1 000	291	✓ DFN / EBE consolidé < 4 ✓ DFN / FP < 1,1

4 Notes relatives au compte de résultat

4.1 Autres produits et charges opérationnels courants

	2010	2011
Pertes sur créances irrécouvrables	-94	-123
Ecarts de change	18	-187
Crédit Impôt Recherche	479	305
Refacturations de loyers immobiliers	302	357
Divers	-13	25
Autres produits et charges opérationnels courants	692	377

4.2 Autres produits et charges opérationnels

	2010	2011
Frais de restructuration	-832	-303
Frais d'acquisition		-308
Provisions pour litiges		-264
PV de cession	1 048	249
Divers		-48
Autres produits et charges opérationnels	216	-673

L'essentiel des charges ont été encourues à l'occasion :

- de la déconsolidation d'Orapi Applied Espagne
- de restructurations opérées suite à l'acquisition de certains actifs Transnet

- de l'acquisition de la société Top Hygiène et de certains actifs Transnet
- de la réception de notifications liées aux contrôles fiscaux en cours sur deux sociétés du groupe.

L'essentiel des produits proviennent de la cession du tènement immobilier du site de Gallardon de Proven Industrie.

4.3 Autres éléments du résultat global total

Les autres éléments du résultat global total se décomposent comme suit :

	2010	2011
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	545	194
Gains ou pertes réalisés durant la période	545	194
Ajustements de reclassement des gains constatés en		
résultat		
Partie efficace de la variation de juste valeur des		
instruments dérivés de couverture de change	-99	-204
Gains ou pertes réalisés durant la période		
Ajustements de reclassement des gains constatés en		
résultat		
Impôt sur les éléments du résultat global	-39	34
Total des autres éléments du résultat global nets	407	23
d'impôt	407	23

4.4 Impôt sur les sociétés

Ventilation de la charge d'impôt :

	2010 retraité	2011
Impôt exigibles	1 817	1 493
Impôts différés	-272	70
Total	1 545	1 563
Taux effectif	28%	54%

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui serait constaté au taux facial s'analyse comme suit :

	2011
Impôt théorique	966
Effet des taux d'imposition à l'étranger	-111
Pertes fiscales reportées en avant	168
Profit non taxé sur perte passée non activée	-25
Différences permanentes (net)	-4
Crédits d'impôts, CVAE et autres	569
Impôt réel	1 563

Les bases d'impôt différé s'analysent comme suit :

Actif (+), Passif (-)	2010 retraité	2011
Impôt différé sur crédit bail	-329	-363
impôts différés sur avantages sociaux	533	529
Impôts différés liés à la fiscalité locale (net)	77	229
Impôts différés retraitements de consolidations	- 2 476	-2 587
Impôt différés autres	0	0
Total impôt différé net	-2 195	-2 192

Les sociétés françaises Orapi SA, Orapi Europe, Orapi International, Chimiotechnic Vénissieux, DACD, Proven Orapi, Proven Industrie et OCH sont intégrées fiscalement. La convention d'intégration est basée sur un principe de neutralité.

Au 31/12/2011, les sociétés françaises présentent des déficits reportables non activés à hauteur de 1 476 K€.

Le Groupe considère la CVAE comme un impôt sur résultat.

4.5 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges dans le compte de résultat au titre de l'exercice s'élèvent à $1\,144~\text{K} \in (2010:1\,649~\text{K} \in)$.

Orapi n'a pas reconnu de frais de recherche et développement à l'actif de son bilan. Les critères de faisabilité technique, d'intention d'achèvement du développement et de vente, de disponibilité des ressources nécessaires au développement et de capacité à évaluer de façon fiable les dépenses relatives au développement peuvent être considérés comme remplis.

En revanche, des incertitudes majeures portent sur les débouchés commerciaux des développements effectués : la capacité à vendre le produit fini issu des développements n'est pas systématiquement avérée, rendant incertaine la génération probable d'avantages économiques futurs.

4.6 Transaction avec les parties liées

Rémunération des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction au titre de l'exercice 2011 sont :

	Eléments de rémunération fixe	Eléments de rémunération variable	Indemnités Et/ou avantages	Eléments de rémunération exceptionnels	Total
Rémunérations des organes de direction du groupe	858 878	80 622	42 227	0	981 727

Il n'existe pas de retraites « chapeau » pour les dirigeants ni de convention entre la société et ses mandataires sociaux relatives à des indemnités de départ.

Transactions avec MG3F

MG3F (SIREN 353 946 577 00015), société holding qui détient plus des deux tiers des droits de vote de la société Orapi SA, a facturé 5 K€ au cours de l'exercice 2011 à Orapi SA au titre des frais d'assurance en responsabilité des dirigeants.

Transaction avec les dirigeants salariés

Le 21 janvier 2011, 10 000 options exerçables ont été levées entrainant la création de 10 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 90 228 € soit 9,02 € par action.

Natures des relations entre Orapi SA et ses filiales

Les principales relations entre Orapi SA et ses filiales peuvent être de nature suivante :

- Achats ou ventes de produits finis
- Prestations de services données ou reçues
- Contrats de location
- Transferts dans le cadre d'accords de financement ou de gestion de trésorerie
- Fourniture de garanties ou de sûretés.

5 Information sectorielle

Orapi a retenu le secteur géographique, fonction de l'implantation des actifs comme critère unique d'information sectorielle. Selon ce critère, l'activité peut être répartie en 4 segments principaux : Europe du Nord, Europe du Sud, Amérique du Nord, Asie + Reste du monde. En effet, le développement soutenu de nos activités en Europe et particulièrement en France nous a conduits à scinder le segment « Europe » en deux segments distincts « Europe du Nord » et « Europe du Sud ». Cette répartition est présentée selon des principes comptables identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle synthétique définie pour gérer et mesurer en interne les performances de l'entreprise.

5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2011

	Europe	Europe	Amérique	Asie et Reste	Elim	Total
	du Nord	du Sud	du Nord	Du monde		
Chiffre d'affaires net						
du secteur	22 802	89 887	2 286	7 230		122 207
Ventes inter-activités	490	54 776	57	8	-55 331	
Total chiffre d'affaires net	23 292	144 664	2 343	7 238	-55 331	122 207
Amortissement des immobilisations	-103	-2 081	-21	-292		-2 497
Résultat opérationnel courant	510	3 272	8	852	-14	4 702
Résultat Opérationnel	458	2 705	25	836	-14	4 028
Coût de l'endettement financier net						- 1 016
Autres produits et charges financiers						-104
Quote-part dans le résultat des entreprises associées						-9
Impôt						-1 563
Résultat net de l'ensemble consolidé						1 336
Résultat net (part des minoritaires)						65
Résultat net (part du Groupe)						1 271

	Europe	Europe	Amérique	Asie et Reste	Elim	Total
	du Nord	du Sud	du Nord	Du monde		
Goodwills	6 533	16 883	110	1 129		24 655
Immobilisations corporelles nettes	136	10 703	-12	255		11 081
Immobilisations destinées à être cédées		181				181
Autres immobilisations	1 028	4 455	151			5 635
Actifs sectoriels autres	6 392	51 276	1 066	2 462	-10 473	50 723
Actifs financiers	2 815	1 531	33	931		5 311
Participations dans les entreprises associées		126				126
Actifs d'impôt		15		1	207	223
Total Actif	16 904	85 170	1 348	4 779	-10 266	97 936
Passifs sectoriels	4 471	42 350	258	1 270	-9 861	38 488
Dettes financières		22 390	421	33		22 844
Dette inter - sociétés	4 364	-4 381	116	-99		0
Passifs d'impôt	945	1 443	25	2		2 415
Capitaux propres	7 124	22 368	528	3 573	-406	34 188
Total Passif	16 904	85 170	1 348	4 779	-10 266	97 936
Investissements	22	2 130	23	60		2 240

5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2010 retraité

	Europe	Europe	Amérique	Asie et Reste	Elim	Total
	du Nord	du Sud	du Nord	du monde		
Chiffre d'affaires net						
du secteur	21 910	81 431	2 049	7 478		112 869
Ventes inter-activités	619	52 797	14	5	-53 435	0
Total Produits sectoriels	22 530	134 228	2 063	7 483	-53 435	112 869
Amortissement des immobilisations	-100	-2 202	-19	-358		-2 679
Résultat opérationnel courant	716	4 484	2	963	90	6 256
Résultat Opérationnel sectoriel	574	4 874	24	958	90	6 472
Coût de l'endettement financier net						-951
Autres produits et charges financiers						-53
Quote-part dans le résultat des entreprises associées						0
Impôt						-1 545
Résultat net de l'ensemble consolidé						3 923
Résultat net (part des minoritaires)						0
Résultat net (part du Groupe)						3 923

	Europe	Europe	Amérique	Asie et Reste	Elim	Total
	du Nord	du Sud	du Nord	du monde		
Goodwills	6 152	12 730	115	1 086		20 083
Immobilisations corporelles nettes	224	11 325	-13	336		11 872
Immobilisations destinées à être cédées	181					181
Autres immobilisations	1 006	4 084	101			5 191
Actifs sectoriels autres	7 105	47 092	1 303	2 821	-13 269	45 053
Actifs financiers	1 955	7 187	94	775		10 011
Participations dans les entreprises associées		211				211
Actifs d'impôt		15		1	197	214
Total Actif	16 442	82 826	1 600	5 019	-13 072	92 816
Passifs sectoriels	4 444	40 698	409	1 714	-12 820	34 444
Dettes financières		21 581	384	36		22 001
Dette inter - sociétés	4 537	-4 858	116	38	167	0
Passifs d'impôt	973	1 404	25	7		2 409
Capitaux propres	6 488	24 001	667	3 225	-420	33 962
Total Passif	16 442	82 826	1 600	5 019	-13 072	92 816
Investissements	44	1 307	30	104		1 485

6 Autres informations

6.1 Nantissements, cautions et garanties

Dette	Type de garantie	Date de départ	Date d'échéance	Montant nanti au 31/12/2011	Total du poste de bilan au 31/12/2011	% nanti ou hypothéqué
Emprunt BRA	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	42		
Emprunt BNP	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	42		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	42		
Emprunt SLB	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	42		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	oct-05	oct-12	46		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	juil-07	juil-14	677		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	juil-07	juil-14	783		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	mai-08	mai-15	1 584		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	avr-09	juil-15	1 344		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	mars-04	mars-14	86		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	mars-04	mars-14	51		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	nov-06	oct-13	291		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	sept-06	sept-13	226		
Emprunt CA	Nantissement fonds de commerce	déc-06	sept-13	550		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	nov-06	oct-13	236		
Emprunt SG	Nantissement fonds de commerce	oct-06	sept-13	529		
Emprunt SLB	Nantissement fonds de commerce	juin-07	juin-13	194		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	déc-07	déc-13	255		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	août-08	janv-14	151		
Emprunt SG	Nantissement fonds de commerce	mars-10	sept-16	2 691		
Emprunt CIC	Nantissement fonds de commerce	oct-10	sept-17	833		
Emprunt CIC	Nantissement actions société non cotée	Oct & nov-10	sept-17	2 147		
Emprunt CA	Nantissement fonds de commerce	mai-11	mai-18	1 161		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	mai-11	mai-18	1 168		
	Total Immobilisations Incorporelles			15 171	30 290	50%
Emprunt BRA	Nantissement immobilisation corporelle	févr-05	févr-10	20		
Crédit Bail SAT Finance	Nantissement immobilisation corporelle	oct-07	sept-12	3		
Crédit Bail BRA	Poursuite location par Orapi Europe	août-09	août-15	109		
	Total Immobilisation corporelles			132	11 081	1%
Emprunt CIC	Caution solidaire sur emprunt CIC-OCH	oct-10	sept-17	2 147		
Caution OAS	Garantie de bonne exécution	avr-07	avr-12	14		
Caution OAS	Garantie de bonne exécution	déc-07	mar-12	23		
	Total Trésorerie			2 183	4 580	48%
Eurofactor	Affacturage			2 087		
HSBC	Affacturage			712		
Ligne de crédit Canada	Nantissement sur stocks et clients	juil-11	juil-12	379		
	Total Nant. sur stock et clients			3 177	45 388	7%

6.2 Autres engagements hors bilan

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble de Singapour, Orapi bénéficie d'un droit d'utilisation du terrain jusqu'en septembre 2012. Orapi est actuellement en négociation avec les autorités locales afin d'obtenir le renouvellement du droit d'utilisation pour une durée de trente ans, moyennant la réalisation d'investissements dans le bâtiment permettant notamment d'atteindre un Coefficient d'Occupation des Sols de 0,7.

Les principaux engagements au titre des contrats de location simple restant dus à la clôture s'élèvent à :

Echéance	Montant restant du (K€)
1 an	3 243
Entre 1 et 5 ans	5 361
Au-delà de 5 ans	428
Total	9 033

Le Droit Individuel de Formation des sociétés françaises ne donne pas lieu à provision car, à ce stade, les modalités d'utilisation de ce droit ne permettent pas d'estimer le caractère significatif de l'engagement.

6.3 Options de souscription d'actions (stock options)

La charge comptabilisée sur l'exercice au titre des services reçus des salariés sur l'exercice s'élève à 54,8 K€.

L'évolution des stocks options est la suivante :

Options de souscription d'actions	En nombre	Valeur unitaire	Valeur totale	Date limite d'exercice
Canital anombra d'actions à la clâtura	2 992 002			
Capital : nombre d'actions à la clôture	2 882 903			
Nombre d'options à l'ouverture	82 000	12,08	990 501	2012 et 2016
Nombre d'options attribuées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options exercées durant l'exercice	11 000	9,02	92 951	2012
Nombre d'options déchues durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options expirées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'option en circulation à la clôture	71 000	12,55	891 251	2012 et 2016
Nombre d'option exerçables	11 000	9,02	92 951	2012

Concernant le plan d'option attribué en 2006 (24 000 actions), le prix d'exercice des options est égal à 80% des 20 derniers cours de l'action à la date d'attribution. La période d'acquisition est de 4 ans.

Les paramètres utilisés pour l'évaluation du plan de stock options attribuées en 2006 sont :

Taux de dividendes attendu : 1,25%
Volatilité attendue : 59%
Taux d'intérêt sans risque : 3,92%
Durée de vie attendue de l'option : 5 ans
Prix d'exercice moyen pondéré : 9,02 €

Concernant le plan d'option attribué en 2010 (60 000 actions), le prix d'exercice des options est égal à la moyenne des 20 derniers cours de l'action à la date d'attribution. La période d'acquisition est de 4 ans.

Le Groupe n'a aucune pratique passée de dénouement en trésorerie.

Les paramètres utilisés pour l'évaluation du plan de stock options attribuées en 2010 sont :

• Taux de dividendes attendu : 1,89% Volatilité attendue : 32,43% Taux d'intérêt sans risque : 3,06% • Durée de vie attendue de l'option : 5 ans • Prix d'exercice moyen pondéré : 13,20€

Les 21 janvier et 14 février 2011, 11 000 options exerçables ont été levées entrainant la création de 11 000 actions de valeur nominale 1 € pour un montant global de 99 220 € soit 9,02 € par action.

6.4 Plan d'attribution d'actions gratuites

La charge comptabilisée sur l'exercice au titre des services reçus des salariés sur l'exercice s'élève à 77,3 K€.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mise en place au bénéfice de certains salariés du groupe lors du Conseil d'Administration du 20 février 2009. Ce plan comporte les modalités suivantes :

Plan d'attribution d'actions gratuites	Nombre	Date	cours
		d'attribution	
Nombre de droits attribués durant l'exercice	35 262	20/02/2009	14,03
Nombre de droits déchus	(5 877)		
Nombre de droits à la clôture	29 385	20/02/2009	14,03

Actions gratuites liées aux droits attribués	Nombre	Date d'acquisition	Fin de période d'incessibilité
Premier tiers (émis)	9 795	20/02/2011	20/02/2013
Deuxième tiers (à émettre)	9 795	20/02/2012	20/02/2014
Troisième tiers (à émettre)	9 795	20/02/2013	20/02/2015
Total des actions gratuites	29 385		_

6.5 Effectifs

Les effectifs au 31 décembre 2011 se répartissent comme suit :

	Employés	Cadres	Total
Europe	535	113	648
Amérique	16	1	17
Asie + Reste du monde	45	8	53
Total	596	122	718

6.6 Evénements postérieurs à la clôture

Suite à leur attribution définitive le 20 février 2012, 9 795 actions de valeur nominale 1 € ont été créées le jour du Conseil d'Administration ayant constaté cette attribution pour un montant global de 9 795 €.